

RAPPORT N°20_03_03

Assemblée Générale du 31 mars 2020

OBJET : Budget primitif 2020

Préambule:

Le budget est l'acte par lequel l'assemblée prévoit et autorise les dépenses et recettes de l'exercice.

Il est prévu pour la durée d'un exercice du 1er janvier au 31 décembre.

Des modifications permettant d'ajuster les crédits peuvent être apportées au budget pour régler les dépenses avant le 31 décembre.

Le budget est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Chacune d'entre elles comporte un volet dépenses et un volet recettes.

Les dépenses et recettes prévisionnelles doivent être évaluées de façon sincère avec les deux sections en équilibre.

Toutefois, en application de l'article L.1612-6 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), un budget n'est pas considéré comme en déséquilibre dont :

- La section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent.
- La section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des deux sections, des résultats apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent.

Le budget est voté par chapitre budgétaire en section de fonctionnement et par chapitre et opération en section d'investissement.

Le nouveau cadre budgétaire est à présent fonctionnel et permet une analyse financière par action, par politique publique, et par nature des dépenses et recettes.

Dans cette optique et dans le respect de l'instruction comptable M71, la présentation budgétaire ci-après propose donc une présentation sous deux angles:

- 1 La présentation par nature.
- 2 La présentation croisée fonctionnelle dite analytique.

À l'exception du montant total de chaque section, les montants sont exprimés en kilos euros (k€) dans le présent rapport qui s'appuie sur la maquette budgétaire pour la présentation par nature et le vote formel par chapitre.

A La présentation par nature:

La présentation par nature concerne, comme son nom l'indique, le type de dépenses et de recettes prévues. Cette présentation est ici faite par section, chapitre budgétaire, en dépenses et en recettes. Cette présentation comprend donc à la fois le volet régalien de fonctionnement de l'établissement et le volet opérationnalité du plan d'action du projet EPM 2017-2020.

Le budget primitif 2020 est proposé en section de fonctionnement en suréquilibre à hauteur de **2 263 174.63€** en recettes (stable sur l'exercice précédent, 2 272.8k€) et **1 454 243.03€** en dépenses (soit une hausse de 2.2% sur l'exercice précédent, 1 422.4k€).

La section d'investissement est quant à elle proposée en équilibre à hauteur de **50 840€** en baisse de 32.5% sur l'exercice précédent (75.3k€). Elle comprend **44k€** de dépenses nouvelles et **6.8k€** de restes à réaliser 2019.

a. La section de fonctionnement:

La section de fonctionnement s'établit au budget primitif de l'exercice à hauteur de **2 263.1k€** en recettes soit une stabilité sur la totalité des crédits ouverts de l'exercice précédent (2 272.8k€) bien que l'excédent de fonctionnement reporté diminue tout comme les prévisions de recettes européennes en cette année de transition à ce niveau. En dépenses, la prévision s'établit à hauteur de **1454.2k€**, soit une hausse de **2.2%** (1 422.4k€). Elle correspond à la mise en œuvre du plan d'action 2020 tel que débattu au cours du débat d'orientation budgétaire et une prévision plus réaliste de la consommation des crédits de paiement au cours de l'exercice au regard de l'analyse du compte administratif 2019.

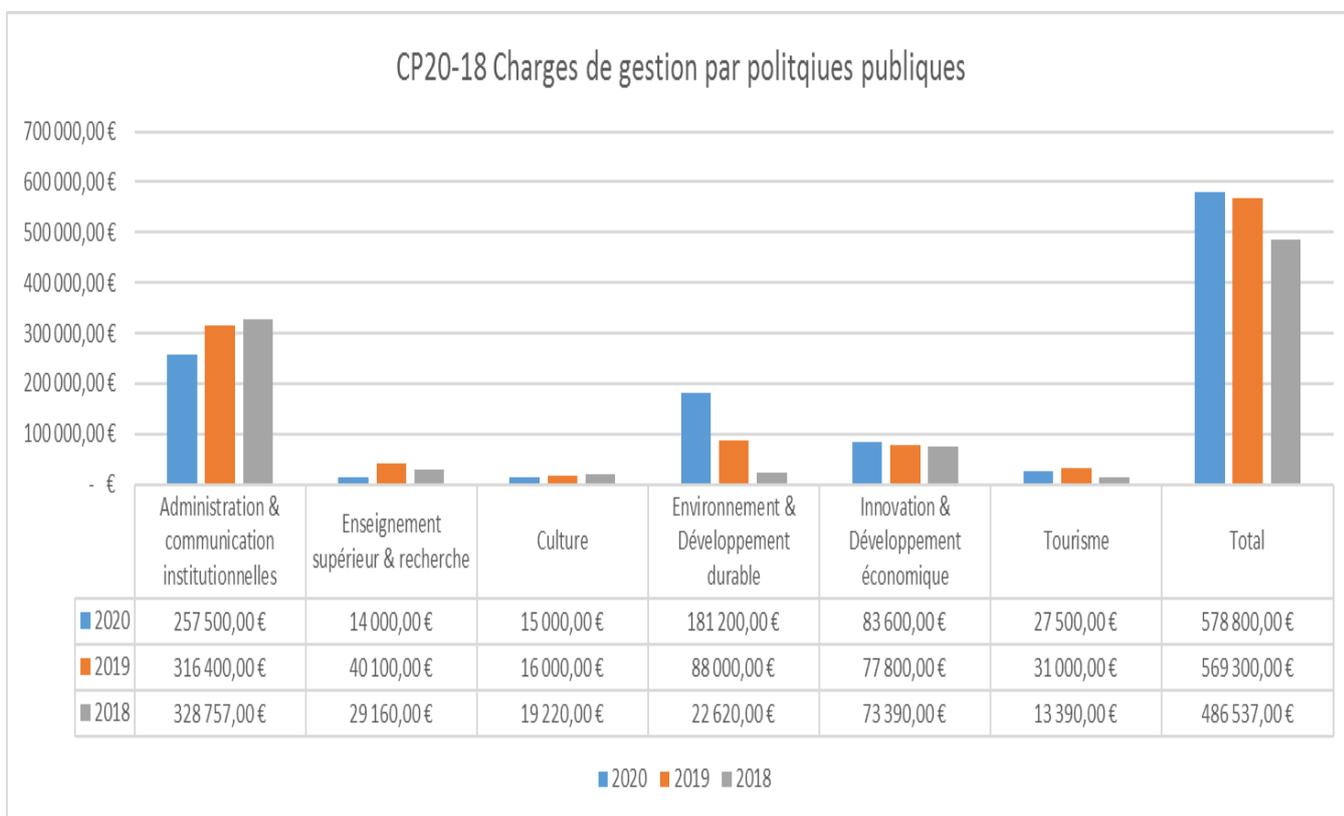
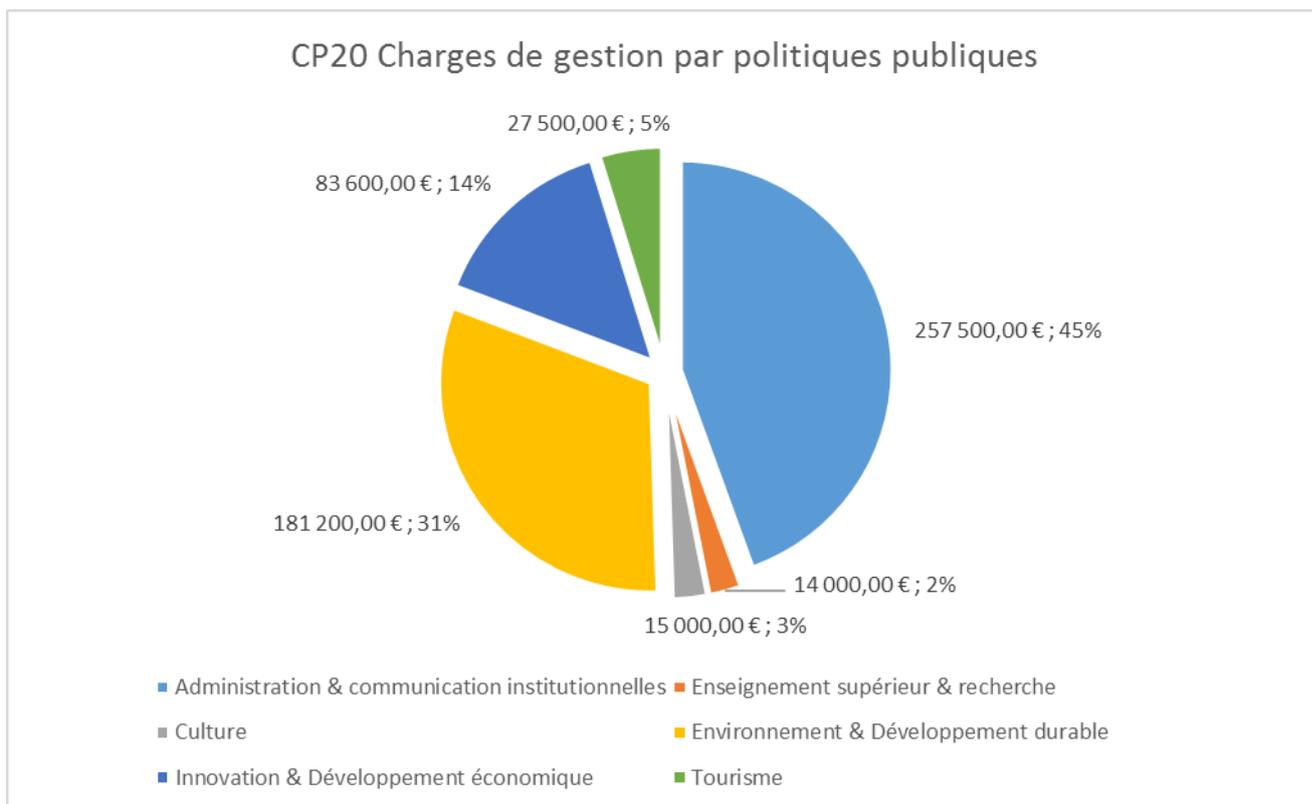
i. Les dépenses:

1. Les charges à caractère général (D011):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **578.8k€** en hausse de 1,6% sur l'exercice précédent (569.3k€).

Après une hausse de 27% des prévisions en 2019 qui avait vu ces dépenses de gestion n'être exécutées qu'à hauteur de 60%, la quasi-stabilité de la prévision 2020 par rapport à 2019 devrait se traduire par une hausse du taux d'exécution en fin d'exercice.

La prévision de crédits de paiement (CP) non ventilés affectés à l'administration générale et à la communication ne représente plus que 45% des dépenses de gestion. L'effort de gestion et de prévision permettent d'obtenir une diminution de 21% des crédits de paiement inscrits sur les 3 derniers exercices. L'Environnement-Energie-Climat (EEC) représente à présent 31% des charges de gestion ce qui s'explique par un plan d'action particulièrement dynamique avec plusieurs groupes de travail au sein de la commission qui s'y rattachent. On y retrouve de nouveau l'inscription de crédits de paiement (CP) liés à la préparation de deux candidatures à des projets européens LIFE et SUDOE et également les dépenses liées à la première année d'exécution du projet Psamides (Interreg Med).

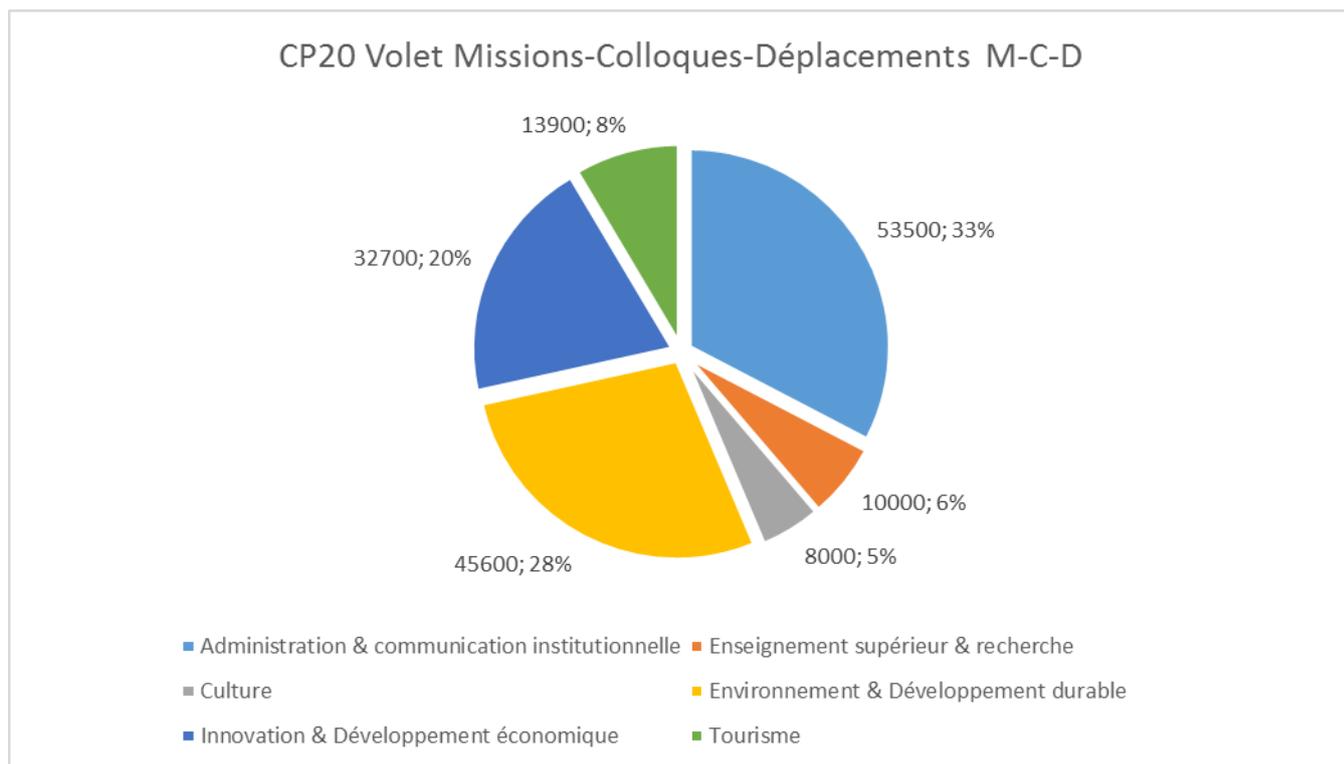


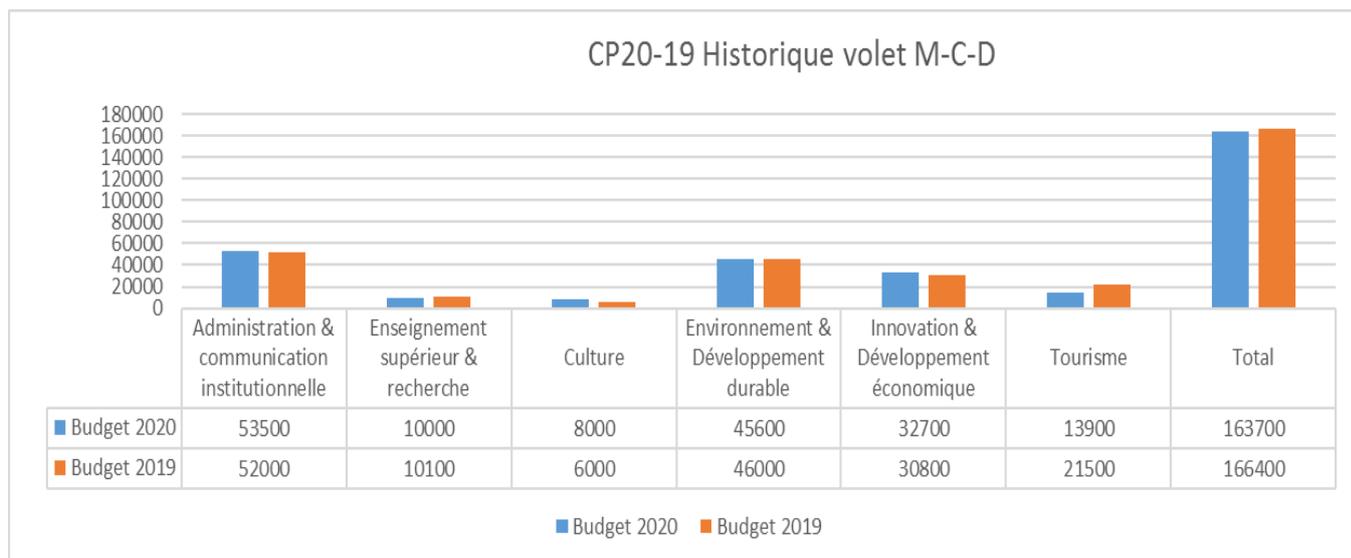
Toujours au niveau des charges de gestion de l'administration générale, les charges de structure du siège ne représente que 22% des dépenses totales de gestion à hauteur de 131.7k€ et 51% des dépenses de gestion de l'administration.

Le poste honoraires qui intègre principalement les prestations externes de traduction et d'interprétariat représente 8.8% des dépenses de gestion à hauteur de 51.4k€.

Le volet Missions-Colloques-Déplacements (MCD) intègre l'ensemble des dépenses relatives à l'organisation d'évènements par l'établissement, ceux parmi lesquels l'établissement est invité ou partenaire, et bien évidemment, les frais de mission et déplacement qui en découlent.

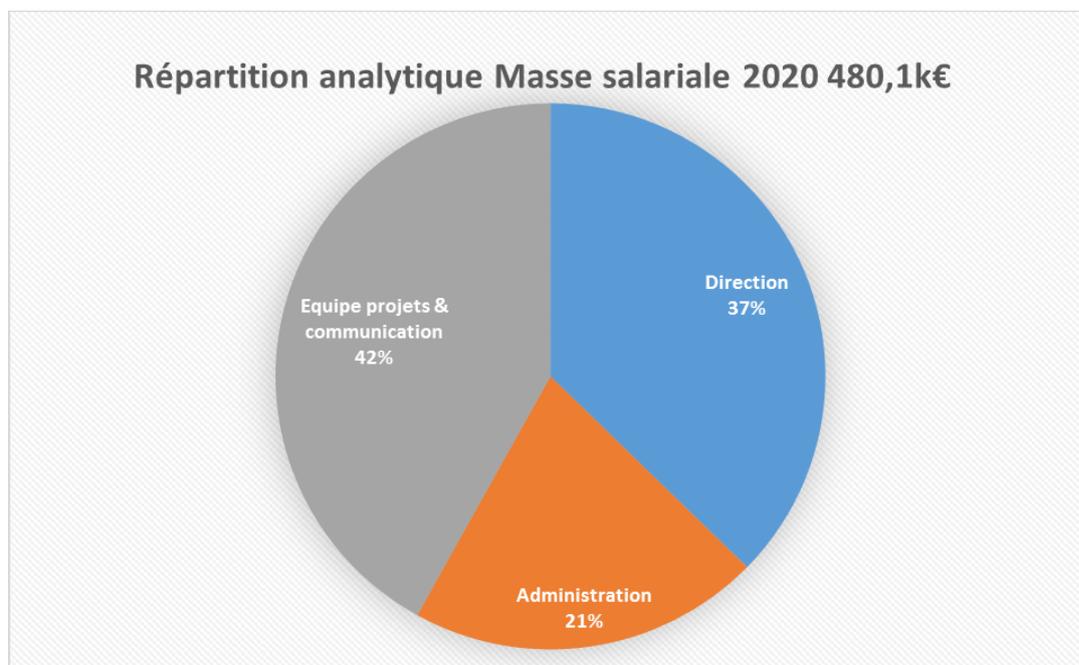
Il est prévue au même niveau que lors du budget précédent à hauteur de 163,7k€ alors qu'il convient de rappeler que lors de l'exercice 2019, il n'a été exécuté qu'à hauteur de 44% (78,4k€ pour mémoire). cela révèle certaines disparités à savoir, une prévision à la hausse liée à la mise en œuvre d'actions nouvelles comme les actions de coopération, la préparation de projet européens au niveau de la culture, ou encore certaines nouvelles actions de la commission EEC comme la mise en œuvre du nouveau projet européen Psamides. Enfin, et au regard des taux de réalisation constatés au compte administratif 2019, l'estimation de ce volet au sein de certaines actions continuent à être de mieux en mieux préparée.





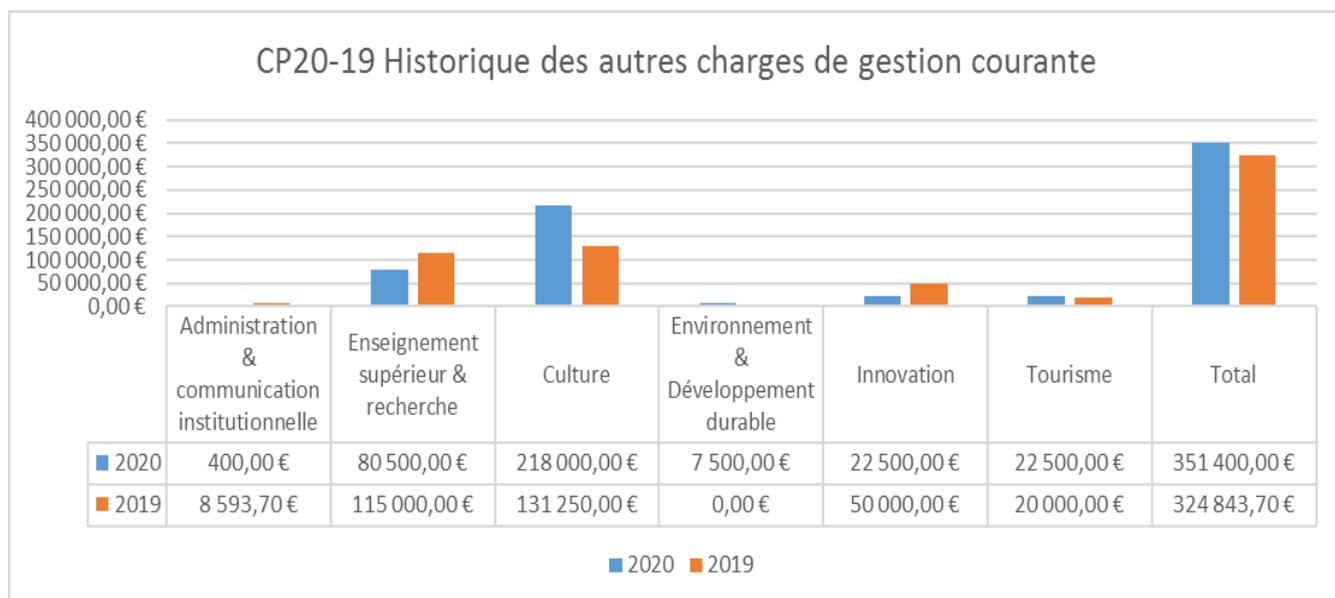
2. Les charges de personnel (D012):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **480.1k€** en hausse de 3.3% sur l'exercice précédent (464.5k€) et toujours inférieure à la prospective 2017-2022 élaborée lors de la restructuration. Cette prévision prend ainsi en compte à la fois le niveau de réalisation 2019, le glissement vieillesse technicité (GVT) et les changements intervenus à effectif constant. Elle ne devrait se réaliser cependant qu'à hauteur de 95% dans la mesure où l'établissement enregistre le futur départ d'un agent de catégorie A et son remplacement à compter du mois d'août 2020. Sont également incluses les prévisions relatives à l'accueil d'un stagiaire affecté aux actions de communication et la reconduction de l'agent chargé d'accueil et de gestion administrative permettant à l'équipe projet de disposer d'un assistant partagé.



3. Les autres charges de gestion courante (D65):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **351.4k€** en hausse de 8.1% sur l'exercice précédent (324.8k€). À hauteur de 22% des crédits ouverts, il comporte essentiellement pour la dernière année le versement aux partenaires e-Health du solde de la subvention européenne répartie et à hauteur de 62%, les crédits de paiements prévus en faveur des lauréats des appels à projets antérieurs de la culture permettant de rattraper le décalage entre les participations culture et la consommation des crédits y afférents. L'action Interclustering Eau portée par la commission Innovation et qui n'avait pu être mise en œuvre sur l'exercice précédent est inscrite en prévision à hauteur de 30k€ dont 22.5k€ portés par l'innovation et 7.5k€ portés par l'EEC, dans la perspective de l'appel à manifestation d'intérêt lancé dans le domaine de l'eau afin d'accompagner les acteurs de la filière.



4. Les charges financières (D66):

Ce chapitre n'enregistre aucune proposition d'ouverture de crédits.

5. Les charges exceptionnelles (D67):

Ce chapitre enregistre une proposition d'ouverture de crédits à hauteur de 0,6k€ pour prendre en charge la régularisation d'écritures comptables.

6. Le virement à la section d'investissement (023):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **10.2k€** en baisse sur l'exercice précédent (34,7k€). Cette épargne dégagée est imputable à la communication afin de couvrir les dépenses d'investissement relatives au marché de renouvellement de l'identité visuelle, du site internet, et du logiciel de gestion de projets.

7. Les opérations d'ordre entre sections (D042):

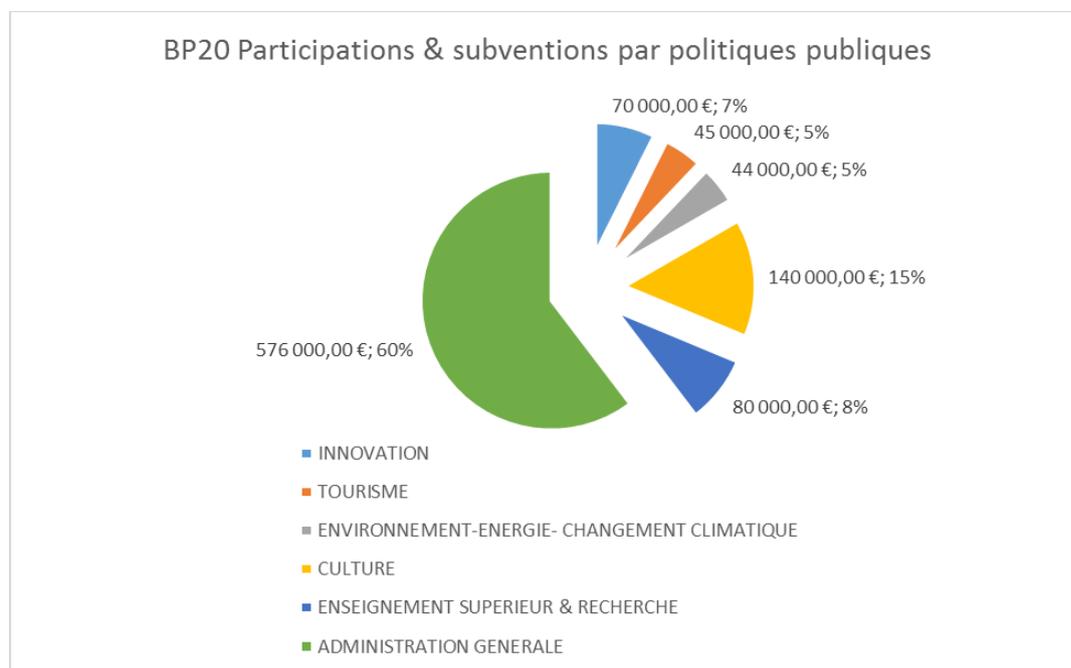
Ce chapitre est proposé à hauteur de **33k€** en hausse de 13% sur l'exercice précédent (29k€). Il comprend les dotations aux amortissements relatifs au matériel informatique et au mobilier nécessaires à l'implantation à Perpignan en 2017. Cette hausse intègre les investissements constatés au compte administratif 2019 notamment l'équipement de visioconférence.

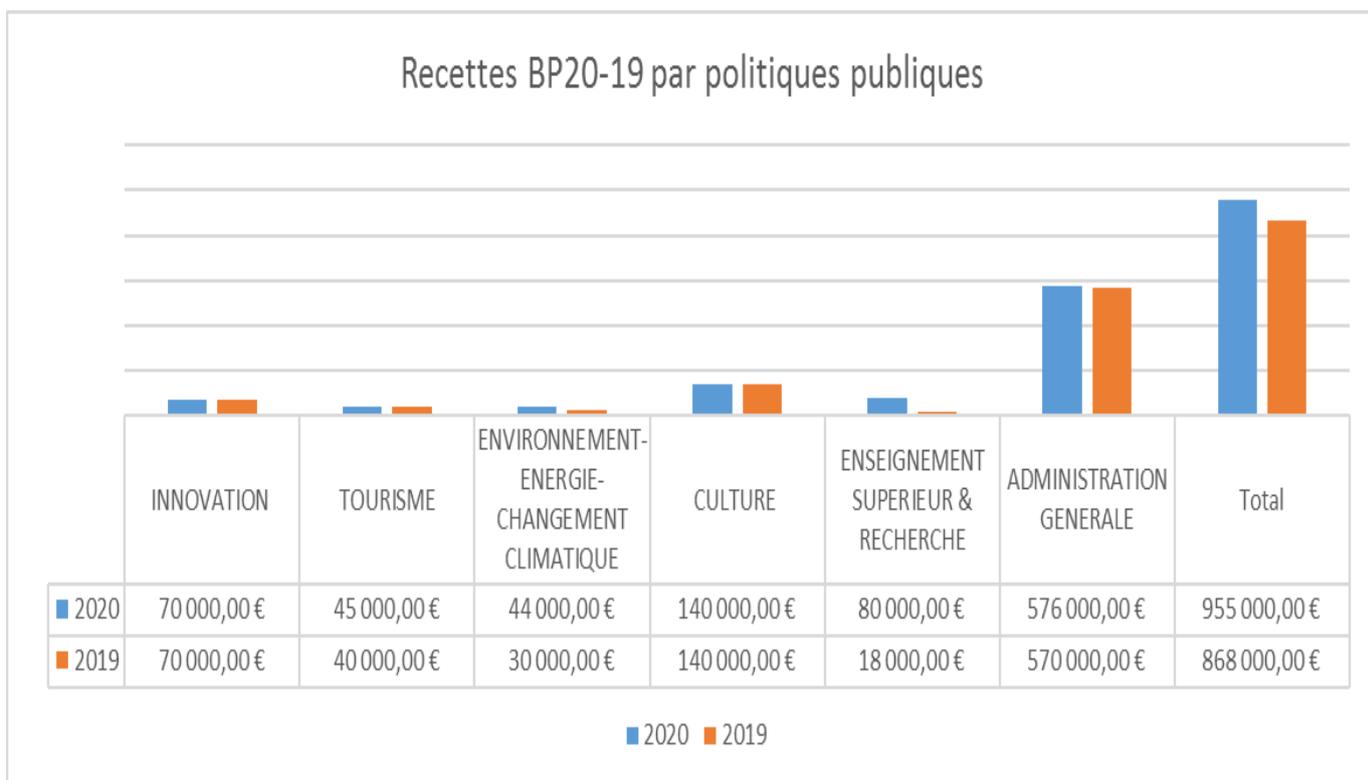
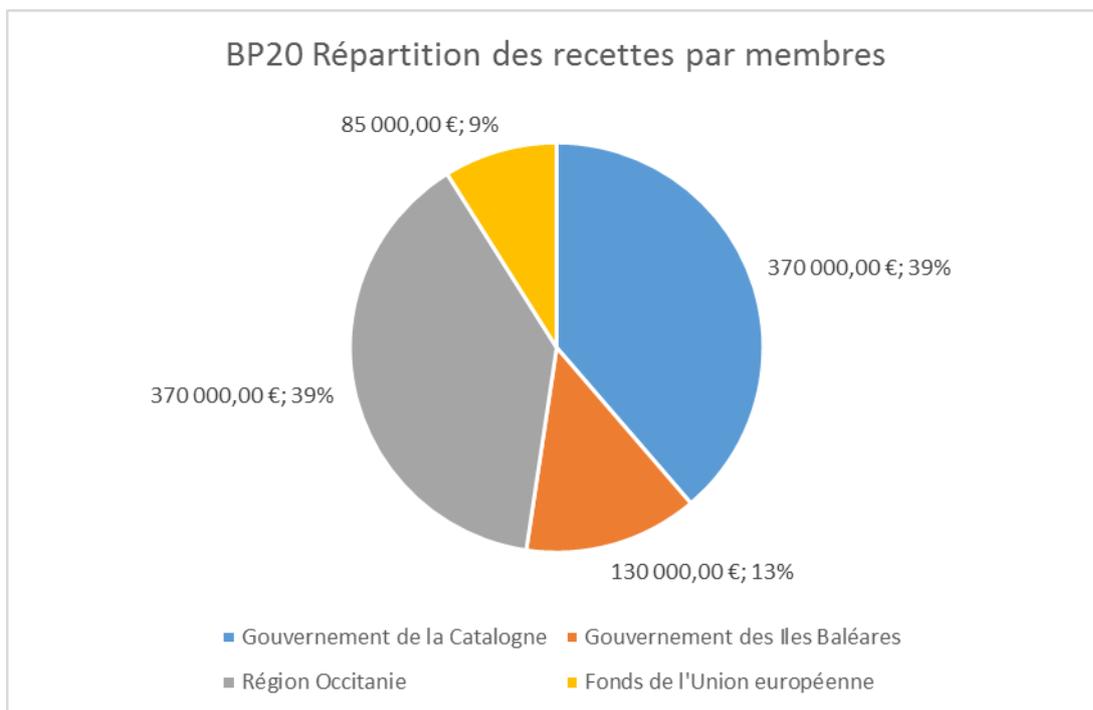
ii. Les recettes:

1. Les dotations, subventions et participations (R74):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **955k€** en hausse de 10% sur l'exercice précédent (868k€). Cette hausse modérée provient essentiellement du versement du solde de 65k€ de la subvention européenne du projet e-Health, un léger acompte estimé sur celle de Psamides pour Interreg Med (Feder) et enfin une augmentation modeste de certaines participations sectorielles.

Recettes de participations et subventions BP20	INNOVATION	TOURISME	ENVIRONNEMENT-ENERGIE-CHANGEMENT CLIMATIQUE	CULTURE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & RECHERCHE	ADMINISTRATION GENERALE	Total
Gouvernement de la Catalogne	30 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	260 000,00 €	370 000,00 €
Gouvernement des Iles Baléares	10 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €	5 000,00 €	50 000,00 €	130 000,00 €
Région Occitanie	30 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	260 000,00 €	370 000,00 €
Autres recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de l'Union européenne	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €	6 000,00 €	85 000,00 €
Total	70 000,00 €	45 000,00 €	44 000,00 €	140 000,00 €	80 000,00 €	576 000,00 €	955 000,00 €





2. L'excédent de fonctionnement reporté (R002):

Après affectation du résultat 2019, l'excédent de fonctionnement reporté s'établit à hauteur de **1 308 174.63€** en baisse de 6.8% sur l'exercice précédent (1 404 844.89€ -9,2%) dans la mesure où une partie des crédits de paiement du plan d'action sont couverts par des excédents reportés sans solliciter d'efforts supplémentaires des membres. Le fond stratégique demeure quant à lui quasiment stable et il convient de constater que l'administration générale et la communication institutionnelle ne peuvent compter que sur les participations régaliennes et les recettes européennes pour la part Ressources humaines et pour la première fois, les coûts administratifs pour porter leurs actions spécifiques font l'objet d'une inscription de crédits dans les commissions.

Dans une approche analytique, il se répartit de la façon suivante:

002 Répartition analytique de l'excédent de fonctionnement reporté 2020								
	Administration générale & communication	Culture	Environnement-Energie-Chang Climatique	Enseignement supérieur	Innovation & Recherche	Tourisme	Fond stratégique	Total
Excédent de fonctionnement reporté	9 687,91 €	255 840,14 €	238 753,60 €	92 116,11 €	245 838,72 €	39 809,13 €	426 129,02 €	1 308 174,63 €

b. La section d'investissement:

La section d'investissement s'établit au budget primitif de l'exercice à hauteur de **50 840€** soit une baisse de 32.5% sur l'exercice précédent (75 334.65€).

i. Les dépenses:

Outre **44k€** de nouveaux crédits, les dépenses de la section d'investissement incluent les restes à réaliser 2019 à hauteur de **44 000€**.

1. Les immobilisations incorporelles (D20):

Ce chapitre intègre les prévisions de dépenses relatives restes à réaliser du marché de l'identité visuelle qui ne sont pas soumis à adoption à hauteur de 6,8k€, les crédits prévus au titre du site internet et du logiciel de gestion de projets à hauteur de 39k€. Le montant total de ce chapitre s'établit donc à hauteur de **45.8k€**.

2. Les immobilisations corporelles (D21):

Ce chapitre comprend de nouveaux crédits nécessaires du complément de mobilier. Le montant total de ce chapitre s'établit ainsi à hauteur de **5k€**.

ii. Les recettes:

1. Le solde d'investissement reporté (R001):

Le solde d'investissement final 2019 repris aux recettes de l'exercice 2020 est de **6 546.97€**.

2. Les dotations, fonds divers et réserves (R10):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **1k€**. Il s'agit d'une écriture financière qui comprend uniquement la couverture du besoin de financement de la section d'investissement par affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2019.

3. Les opérations d'ordre entre sections (R040):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **33k€**. Il s'agit d'une écriture financière d'opération d'ordre entre section d'amortissement des biens en corrélation avec la prévision inscrite au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

4. Le virement de la section de fonctionnement (R021):

Ce chapitre est proposé à hauteur de **10.2k€**. Il s'agit d'une écriture financière permettant de faire apparaître en recettes d'investissement, l'épargne prélevée pour participer à la couverture des dépenses liées au marché de l'identité visuelle et du site internet.

B La présentation croisée fonctionnelle des crédits de paiements (CP) par actions:

Les dépenses sont comptabilisées par :

- nature de la dépense
- service (au sens de la commission à laquelle les crédits se rattachent)
- fonction (au sens de la politique publique pour laquelle la dépense est exécutée)
- action (de façon plus précise afin de mesurer l'impact du plan d'action).

Les charges de personnel sont comptabilisées au niveau de la fonction relative à l'administration générale.

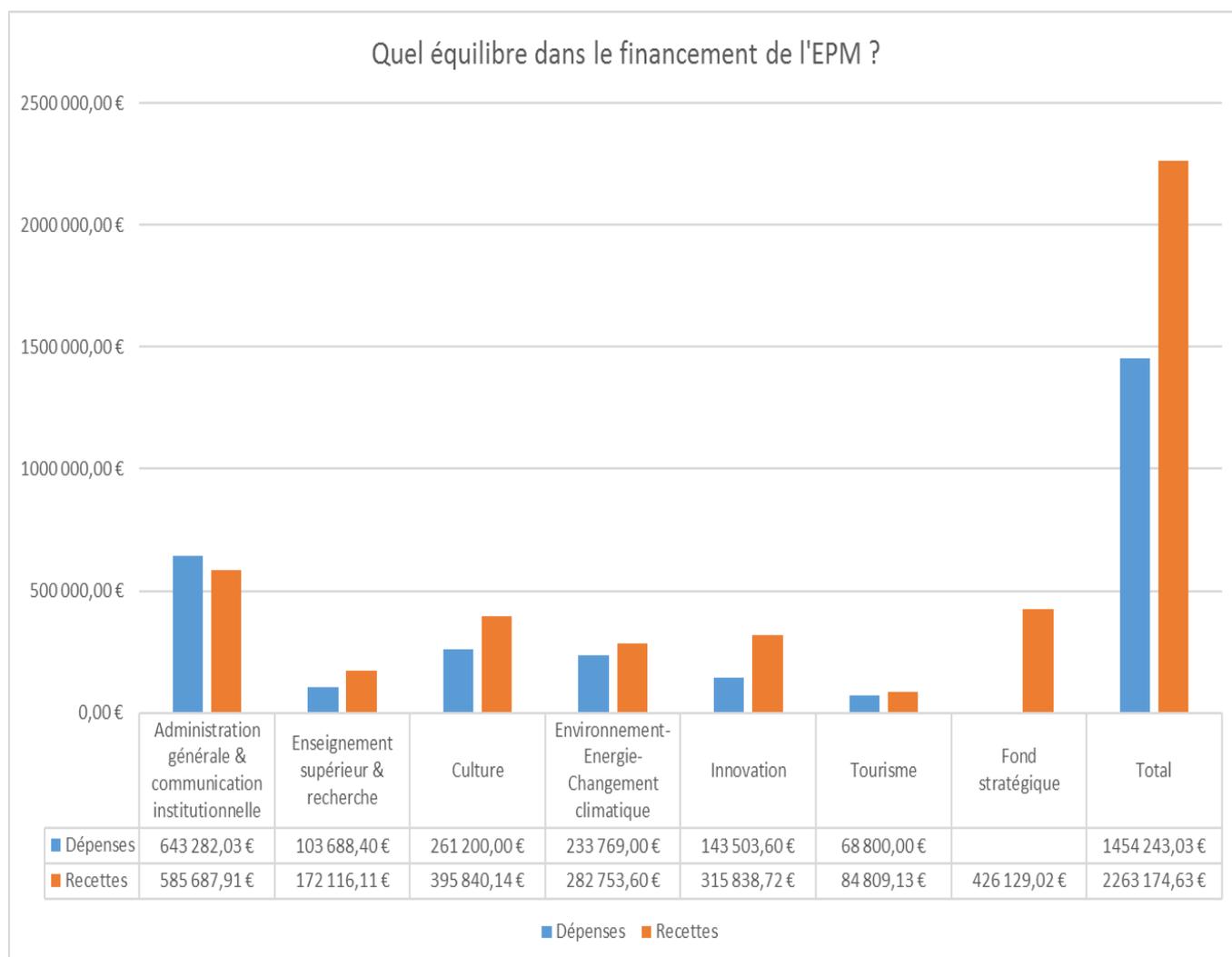
BP20 Répartition des dépenses	Charges à caractère général (011)	Charges de personnel (012)	Autres charges de gestion courante (65)	Opérations financières	Total
Administration générale & communication institutionnelle	257 500,00 €	342 089,00 €	400,00 €	43 293,03 €	643 282,03 €
Enseignement supérieur & recherche	14 000,00 €	9 188 €	80 500,00 €		103 688,40 €
Culture	15 000,00 €	28 200,00 €	218 000,00 €		261 200,00 €
Environnement-Energie- Changement climatique	181 200,00 €	45 069,00 €	7 500,00 €		233 769,00 €
Innovation	83 600,00 €	36 754 €	22 500,00 €	650,00 €	143 503,60 €
Tourisme	27 500,00 €	18 800,00 €	22 500,00 €		68 800,00 €
Total	578 800,00 €	480 100,00 €	351 400,00 €	43 943,03 €	1 454 243,03 €

Recettes de participations et subventions BP20	INNOVATION	TOURISME	ENVIRONNEMENT- ENERGIE- CHANGEMENT CLIMATIQUE	CULTURE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & RECHERCHE	ADMINISTRATION GENERALE	Total
Gouvernement de la Catalogne	30 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	260 000,00 €	370 000,00 €
Gouvernement des Iles Baléares	10 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €	5 000,00 €	50 000,00 €	130 000,00 €
Région Occitanie	30 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	5 000,00 €	260 000,00 €	370 000,00 €
Autres recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de l'Union européenne	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €	6 000,00 €	85 000,00 €
Total	70 000,00 €	45 000,00 €	44 000,00 €	140 000,00 €	80 000,00 €	576 000,00 €	955 000,00 €

002 Répartition analytique de l'excédent de fonctionnement reporté 2020								
	Administration générale & communication	Culture	Environnement- Energie-Chang Climatique	Enseignement supérieur	Innovation & Recherche	Tourisme	Fond stratégique	Total
Excédent de fonctionnement reporté	9 687,91 €	255 840,14 €	238 753,60 €	92 116,11 €	245 838,72 €	39 809,13 €	426 129,02 €	1 308 174,63 €

	Dépenses	Recettes	Exécents reportés
Administration générale & communication institutionnelle	643 282,03 €	576 000,00 €	9 687,91 €
Enseignement supérieur & recherche	103 688,40 €	80 000,00 €	92 116,11 €
Culture	261 200,00 €	140 000,00 €	255 840,14 €
Environnement-Energie- Changement climatique	233 769,00 €	44 000,00 €	238 753,60 €
Innovation	143 503,60 €	70 000,00 €	245 838,72 €
Tourisme	68 800,00 €	45 000,00 €	39 809,13 €
Fond stratégique			426 129,02 €
Total	1 454 243,03 €	955 000,00 €	1 308 174,63 €

Le graphique ci-dessous permet ainsi d'illustrer la capacité potentielle des directions sectorielles à prendre en charge de façon progressive et proratisée, leur quote part aux dépenses d'administration générale qui leur incombent, notamment sur le volet RH.



Enfin, le plan d'action 2020 représente une ouverture de crédits de paiement à hauteur de 764.4k€ pour 40 actions.

ACTIONS 2020	Mt Voté CP
FA11121 EGCT SUIVI	1 000,00 €
FA11221 POCTEFA AAP	1 000,00 €
FA12211 AG PASSATION	10 000,00 €
FA12213 COOP NORD/SUD	5 000,00 €
FA13112 RAPPORTS ANNUELS	5 000,00 €
FA13123 REV CONV&STATUTS	3 000,00 €
FA13212 GANTT PILOTAGE (part investissement incluse)	25 000,00 €
FA13213 ETUDE EVAL 2020	10 000,00 €
FA14113 NLE IDENTITE VISU (part investissement incluse)	11 840,00 €
FA14114 PORTAIL WEB (part investissement incluse)	26 100,00 €
FA 14115 COM FOIRES CULT	3 000,00 €
FA14117 MEDIAS AMIC	1 000,00 €
FA14121 SUPPORT EVEN	4 000,00 €
FA14122 COM POSITIONNEMENT	5 000,00 €
FA14123 CARTO INSTAMAP	500,00 €
FA21211 KISS ME	2 100,00 €
FA21212 FP9-EPM	25 000,00 €
FA21213 GUIDE OAJ	5 000,00 €
FA21214 RIS3 EPM	20 000,00 €
FA21215 EIE PILOTE HEUR	21 000,00 €
FA21273 ALIMENTÀRIA	7 000,00 €
FA22112 HEALTHIO INTERCLUSTER	650,00 €
FA22131 INTERCLUSTERING AIGUA	22 500,00 €
FA22211 PRIX INNOV TIC TOU	26 050,00 €
FA22221 REUSE LIFE	23 000,00 €
FA22222 MIRO UPVD	17 050,00 €
FA22241 GESTION DECHETS	6 000,00 €
FA23121 SEMINAIRE INTERNATIONAL IB	14 000,00 €
FA23212 ESPON EPM	12 500,00 €
FA23221 E-HEALTH	68 000,00 €
FA31211 PSAMIDES	58 000,00 €
FA32111 CHANGEMENT CLIMATIQUE	30 000,00 €
FA32212 WAT4TO	20 000,00 €
FA33111 ESPACES MARINS	37 000,00 €
FA33112 SYMPO ENERGIE	200,00 €
FA33211 TOURISME VERT	10 000,00 €
FA42121 PROJET CULTUREL EUROPÉEN des EUROREGIONS	5 000,00 €
FA43111 18 CULT AAP	85 000,00 €
FA43117 19 CULT AAP	70 000,00 €
FA43118 20 CULT AAP	63 000,00 €
FA43123 SEM DIFF & COACHING	5 000,00 €
TOTAL PLAN D'ACTION CP20	764 490,00 €

Le stock de dette de l'établissement est nul de l'exercice et l'état des restes à recouvrer est au 31 mars de 290 605€.

L'assemblée est donc invitée à débattre du projet de budget primitif 2020 mettant en œuvre le plan d'action ci-après débattu lors de la séance précédente et voté les crédits en dépenses et en recettes par chapitre et par section.

DELIBERATION N°20_03_03

Assemblée Générale du 31 mars 2020

OBJET : Budget primitif 2020

Vu le Règlement Européen n°1302/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, relatif à un Groupement de Coopération Territoriale en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupement de ce type,

Vu la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés,

Vu l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

Vu la délibération n° 20_03_01 relative à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion 2019 qui font apparaître un besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de **293.03 €**,

Vu la délibération n° 20_03_02 relative à l'affectation du résultat 2019,

Vu la délibération n° 20_02_01 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020,

Vu l'avis des commissions thématiques,

Vu les documents budgétaires annexés à la présente,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

DECIDE :

Article unique :

Considérant le contexte international et européen lié à la pandémie du covid-19 qui nécessite une ré-orientation du plan d'action opérationnel 2020 et considérant certaines incertitudes au sujet du niveau des participations sectorielles, le budget 2020 tel que présenté est rejeté à l'unanimité et fera l'objet d'une nouvelle présentation lors de la séance la plus proche.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.

Pour la Présidence en exercice, par délégation,
Le Directeur Général

Xavier BERNARD-SANS

La Présidente de l'Eurorégion
GECT Pyrénées-Méditerranée

Francina Armengol i Socías



EUROREGION PYRENEES-MEDITERRANEE
GECT
El Centre del món
35 Boulevard Saint-Assiscle
CS 323032
66011 PERRIGNAN CEDEX
SIRET 130 007 511 00038

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Et publication ou notification le :

Copie pour exécution : Paierie Régionale Occitanie